



La Newsletter – novembre 2020

# Viviane ARTIGALAS



Sénatrice des Hautes-Pyrénées

## Permanence Parlementaire

Résidence La Lorraine  
20 rue Brauhauban  
65000 TARBES

Tél : 05 62 54 17 56

Adresse électronique  
[permanence.artigalas@gmail.com](mailto:permanence.artigalas@gmail.com)

« Action Logement est un atout pour notre Pays que l'on ne doit pas démanteler mais renforcer »

## Action Logement

Corapporteuse de la Mission d'information « Avenir d'Action Logement », créée pour porter un diagnostic sur la situation du groupe, formuler des contre-propositions pour garantir le financement du logement social, de la rénovation urbaine et d'Action Cœur de Ville, nous avons souhaité remettre nos conclusions avant le début de l'examen du Projet de loi de finances. La Ministre s'étant engagée à revenir devant le parlement et pour rester attentifs au déroulement de la réforme comme pour préparer ce passage, nous avons proposé de transformer cette « mission flash » en groupe de suivi de la réforme.

À travers Action Logement, c'est un pilier du pacte social de l'après-guerre qui est menacé. Nous sommes opposés à son démantèlement, mais pas à son amélioration, et cette réforme doit conduire notamment à trouver une meilleure gouvernance, redévelopper le lien entre l'emploi et le logement ou amplifier la territorialisation des politiques menées pour coller au plus près des besoins.

#ACTIONLOGEMENT

Commission des  
AFFAIRES ÉCONOMIQUES



MISSION D'INFORMATION - ACTION LOGEMENT

## Projet de loi de finances

Les sujets budgétaires, avec le projet de loi de finances, occupent traditionnellement une grande partie des travaux du Sénat durant cette période de l'année. Ce texte intervient pourtant cette fois dans un contexte sans précédent, après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et économique et par quatre lois de finances rectificatives. Je suis donc intervenue plusieurs fois dans les débats, en veillant à adopter des positions constructives et responsables, sans perdre de vue la problématique du plan de relance qui doit trouver dans ce texte sa traduction législative et budgétaire.

- **Présence postale**

J'ai ainsi eu l'occasion d'intervenir pour alerter le gouvernement sur l'impact négatif de la réforme fiscale envisagée sur le fonds postal national de péréquation territorial.

Afin d'assurer les actions menées par les **commissions départementales de présence postale territoriale** en faveur des zones rurales, des zones de montagne, des quartiers de la politique de la ville ou des départements ultramarins, il est impératif de compenser cette perte de moyens. Le Sénat l'a bien compris puisqu'un amendement garantissant que ce fonds soit maintenu à son niveau de 2020 a ensuite été adopté en séance.



- **Régies municipales**

J'ai aussi voté un amendement proposant que les **établissements exploités en régie municipale** puissent bénéficier du prélèvement sur recettes de l'État mis en place dans la troisième loi de finances rectificative pour 2020, visant à compenser les pertes de recettes fiscales et domaniales liées aux mesures mises en œuvre pour lutter contre l'épidémie du covid-19.

En raison du mode d'exploitation en régie, ils sont assujettis au droit public et ne peuvent, par conséquent, prétendre à aucune des aides de l'État réservées aux entreprises de droit privé. Les établissements thermaux en régie municipale se retrouvent ainsi, par exemple, dans une situation d'inégalité de traitement avec les établissements thermaux privés, mais cela concerne aussi d'autres secteurs comme les campings municipaux ou les stations de ski.

Cet amendement a été adopté en première lecture et j'espère maintenant que l'Assemblée Nationale pourra confirmer cette mesure importante pour nos territoires.



- **Chambre des Métiers**

L'article 24 constitue une coupe importante dans les dépenses de nombreux organismes chargés de mission de service public. Cette trajectoire aura des conséquences sur les capacités d'action de ces organismes. Ainsi, j'ai été cosignataire d'un amendement, qui a été adopté, pour compenser le non versement de fonds normalement garantis au **réseau des chambres de métiers et d'artisanat**, particulièrement mobilisés dans l'accompagnement des entreprises en difficulté dans le contexte actuel.

## • Biens reconditionnés

Alors que le plan de relance prévoit un soutien à l'informatisation des entreprises et que les divers dispositifs d'incitation excluent les biens reconditionnés, j'ai proposé d'étendre leur portée. Le but recherché était de permettre aux TPE/PME de s'équiper en biens informatiques, notamment le "petit matériel" mis à la disposition des salariés pour favoriser le travail à distance, moins chers, avec une empreinte environnementale plus faible, tout en favorisant la création d'emploi en France puisque les reconditionneurs sont majoritairement des TPE-PME françaises.

## • Logement

En tant que rapporteure pour avis des crédits de la politique de la ville de la commission des affaires économiques, mais également corapporteure de la mission « Action Logement » et cheffe de file sur les volets logement/hébergement/politique de la ville pour mon groupe, je suis bien évidemment intervenue assez souvent sur ces sujets.

Sur ma proposition et après un échange avec plusieurs Maires des quartiers populaires et leur **appel des « 101 Maires »** du 14 novembre dernier, la commission des affaires économiques a déposé toute une série d'amendements pour répondre aux difficultés qu'ils rencontrent.

Côté logement social, deux amendements adoptés vont indéniablement dans le bon sens. L'un, en cohérence avec les programmes de soutien aux petites et villes moyennes - **action cœur de ville et petites villes de demain** - permettra, lors de cessions d'immeubles au profit du logement social, d'élargir un mécanisme d'exonération d'impôts aux opérations de logement en location-accession et en bail réel solidaire. C'est une bonne nouvelle pour les collectivités qui veulent agir au service de l'accession à la propriété des ménages à revenus modestes, comme pour la construction de logements sociaux neufs en général. L'autre, pour inclure les **offices publics de l'habitat (OPH)** au régime de crédit d'impôt pour les abandons de loyers consentis, durant la période de confinement, au profit d'entreprises locataires. Les OPH ont en effet les mêmes missions que les organismes privés d'HLM, ils louent également de nombreux locaux commerciaux.

Par contre et je le regrette, ma proposition pour revaloriser et proroger jusqu'en 2023 le crédit d'impôt pour les dépenses d'équipements conçus pour les personnes âgées ou handicapées n'a pas été retenue. Même si cette prorogation a été prévue en première lecture par l'Assemblée Nationale, les plafonds de travaux qui peuvent donner lieu à ces crédits n'ont pas été actualisés depuis 2005.

Lors des articles relatifs à la TVA, plusieurs de mes amendements ont aussi été adoptés, pour proposer un taux réduit aux constructions de logements sociaux dans le cadre des « conventions de rénovation urbaine », ou sur les zones à proximité des quartiers prioritaires et revenir à la « bande des 500m ».



Enfin, sur **Action Logement**, le Sénat a accepté notre proposition, issue des travaux de la mission dédiée, de supprimer la diminution de ressources affectées à Action Logement dans l'article 24. Cette non compensation s'ajoutait au prélèvement de 1 milliards d'euros sur les ressources de cet organisme qui sera examiné en seconde partie, à l'article 47.

Le logement est un écosystème qui se retrouve fragilisé par les décisions récentes (baisse des APL, mise en œuvre de la réduction de loyer de solidarité, suppression de l'APL accession, ...). La France doit reprendre un rythme soutenu de production de logements abordables, pour soutenir les familles modestes et que les bailleurs sociaux, qui sont bien souvent les premiers investisseurs sur nos territoires, puissent participer pleinement à la relance de la commande publique.

« Face à l'urgence sociale, il faut répondre très rapidement et de manière concrète »

## Auditions

Plusieurs auditions de la commission des affaires économiques importantes ce mois-ci, principalement pour préparer le PLF 2021.

Elles ont été l'occasion pour moi de pouvoir alerter le gouvernement, à travers la ministre déléguée en charge du Logement, **Emmanuelle WARGON**, sur les **difficultés rencontrées par les bailleurs sociaux**, fragilisés par des décisions ayant fortement impacté leurs ressources depuis plus de deux ans, et la baisse des capacités d'autofinancement des collectivités. J'ai aussi redemandé une compensation pour les jeunes qui entrent en activité, grands perdants de la réforme des APL, comme j'ai regretté la différence de traitement des prêts à taux zéro qui crée une inégalité territoriale inacceptable.

J'ai pris l'avis de **François BAYROU**, haut-commissaire au Plan, sur les **propositions de la mission d'information illettrisme**, dont j'étais Vice-Présidente, en particulier celle de passer d'une logique de services publics 100 % dématérialisés à une logique de services publics 100 % accessibles. Si le développement du numérique est un enjeu aujourd'hui incontournable, il ne doit pas faire l'économie de certaines précautions à la fois à destination des usagers et des entreprises. Il est ainsi nécessaire de maintenir une diversité d'accès aux services publics comme de prévoir un accompagnement spécifique sur le numérique pour les PME et TPE.

Lors de l'audition, par la commission des affaires économiques, de M. **Alain GRISET**, ministre délégué chargé des PME, j'ai pu l'interroger sur le décalage entre les pistes envisagées par le Ministre de l'économie et les annonces du Premier Ministre sur les **commerces de première nécessité**. Alors que de nombreux commerçants de proximité se battent pour sauvegarder leurs établissements, avec souvent à leurs côtés leurs élus locaux, on ne peut que regretter le manque d'anticipation des conséquences sociales et économiques, de visibilité, de dialogue et concertation, et le mode de gestion vertical de la part du gouvernement.



J'ai aussi interrogé **Barbara POMPILI**, Ministre de la transition écologique, sur les apports de ce texte sur le **développement des énergies renouvelables**, en particulier l'hydroélectricité et la petite hydroélectricité. A cette occasion, j'en ai aussi profité pour lui demander son avis sur les freins qui subsistent en la matière, notamment une réglementation contraignante, ainsi que sur le projet de réorganisation d'EDF, « hercule », ses répercussions sur le renouvellement des **concessions hydroélectriques** et ses conséquences sur les opérateurs locaux historiques.

Sur le projet de **rachat du groupe Suez par le groupe Veolia**, je suis aussi intervenue auprès de **Philippe VARIN**, président du conseil d'administration de SUEZ. Ce rachat suscite en effet des interrogations, voire des inquiétudes sur l'intérêt économique de cette opération et autour des enjeux pour les territoires. Au Sénat, la commission des affaires économiques et la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable souhaitent assurer un suivi attentif de cette opération et conduisent actuellement une série d'auditions sur le sujet.



## Expérimentation territoriale

Promoteurs d'un recours simplifié à l'expérimentation, les sénateurs et sénatrices de mon groupe avons logiquement voté le projet de loi organique relatif à la simplification des expérimentations, examiné en début de mois par le Sénat.

Ce projet de loi organique propose des mesures de simplification qui devront permettre aux collectivités de s'engager plus facilement dans le dispositif des expérimentations, mais également de maintenir, sans obligation de généralisation à toutes collectivités, les mesures dérogatoires prises dans le cadre de l'expérimentation. Ces mesures mettent ainsi en œuvre les recommandations que nous formulons dans la « Proposition de résolution pour une nouvelle ère de la décentralisation », adoptée par le Sénat le 25 juin 2020.

Mais, à défaut d'une réforme constitutionnelle préalable, qui seule aurait permis de modifier en profondeur notre rapport à la décentralisation, ce projet de loi organique reste une petite partie du chemin. Pour utiles qu'elles soient, il ne faut pas attendre de ces mesures de simplifications un bouleversement en matière d'expérimentation.

## Débat « Hydrogène »

Durant le débat sur le thème : « La France peut-elle devenir un champion de l'énergie hydrogène ? » j'ai rappelé l'attention du gouvernement sur la nécessité de consacrer une forte impulsion à la filière hydrogène dans les transports.



*« Nous en sommes encore en France au stade de l'expérimentation, tandis que l'Allemagne en est à l'utilisation »*

En prenant l'exemple de la Région Occitanie, pionnière en matière de commande de matériel roulant à hydrogène, qui a su anticiper les changements dans ce domaine, j'ai demandé à Bérangère ABBA, secrétaire d'État chargée de la biodiversité, quelles étaient, concrètement, les déclinaisons et les priorités des sommes allouées à cette filière dans le plan de relance. Il est important, pour les collectivités comme pour les entreprises, d'avoir un maximum de visibilité, si l'on veut permettre à la France d'être à la pointe de la production d'hydrogène renouvelable et rattraper le retard sur des Pays comme l'Allemagne.

Le tourisme fera aussi partie des secteurs clés de la relance de l'économie mondiale. S'il apparaît illusoire de vouloir cesser tout déplacement aérien, il est donc indispensable de « verdir » les déplacements et d'user d'une énergie moins polluante, ce que l'hydrogène peut permettre.

## Question orale

Lors de la dernière séance de questions orales, j'ai interpellé le gouvernement sur la nécessité d'accorder aux communes concernées un délai supplémentaire sur la validité de leurs POS (Plan d'occupation des sols). En effet, la crise sanitaire et les périodes de confinement vont induire des retards sur les procédures engagées par les intercommunalités et elles seront nombreuses à ne pas avoir achevé leur plan local d'urbanisme avant la fin de l'année.

Certaines communes se retrouveront ainsi pénalisées par une situation dont elles ne sont pas responsables. Un report de la caducité de leurs POS aurait donc dû être envisagé par le gouvernement, qui a d'ailleurs déjà pris plusieurs ordonnances ayant admis de proroger des délais échus ou impactés pendant la crise, notamment en matière d'urbanisme.

## Visioconférences

En raison du contexte sanitaire, c'est très souvent en visioconférences et audioconférences que le travail sur le terrain s'est poursuivi.

J'ai ainsi participé notamment au **comité local de levée du confinement sanitaire**, organisé par la Préfecture, qui permet de faire régulièrement des points précis de situation sur le département, à la table ronde autour de **Tarbes-Industry**, au comité départemental **France Relance** ou au comité de pilotage de la **feuille de route territoriale de Lourdes**.

A l'initiative des représentations syndicales, nous avons également fait un point sur le Plan d'action pour les écoles rurales, sur la situation de Tarbes-Industry ou sur la restructuration du réseau de la DDFIP.

## Stations

Parce qu'il s'agit d'un enjeu économique et social majeur pour nos vallées et que cette période représente près d'un quart du chiffre d'affaires de la saison. Parce que les décideurs publics et privés d'une station sont aussi responsables et conscients du risque sanitaire. Parce qu'il est incompréhensible que l'on puisse se rassembler dans un lieu fermé ou utiliser un transport en commun et non une remontée mécanique, en plein air, régie par les mêmes règles de distanciation et protocoles sanitaires. Parce que malgré les annonces d'une coordination européenne pour la fermeture des domaines skiables, nos voisins espagnols et andorrans s'apprêtent à ouvrir les leurs...

J'ai participé au collectif d'élus nationaux, régionaux, départementaux, locaux, de professionnels, organismes, syndicats et entreprises du secteur et à **l'appel au Président de la République pour ouvrir les stations à Noël**.

## Cérémonie du 11 novembre

En raison des conditions sanitaires et des modalités d'organisation adaptées, je n'ai participé cette année qu'à une seule cérémonie du 11 novembre, à l'occasion des commémorations de la Victoire et en hommage à tous les morts pour la France.

Il était important, malgré les circonstances actuelles, de symboliquement faire perdurer notre devoir de mémoire et réaffirmer nos valeurs républicaines. Qui plus est cette année où notre département et ses soldats, ont été particulièrement meurtris.



**Permanence Parlementaire**  
Résidence La Lorraine  
20 rue Brauhauban  
65000 TARBES

**Tél : 05 62 54 17 56**

**Adresse électronique**  
[permanence.artigalas@gmail.com](mailto:permanence.artigalas@gmail.com)

